

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMR 78 - RAPPORT FINANCIER 2021

### Présentation par le Trésorier Jean-Louis FLORES

#### Préambule

- Pour faire suite au rapport moral qui vient de vous être présenté par le Président, je vais vous présenter le rapport financier.  
S'agissant de nos recettes en 2021, elles sont composées, d'une part, des adhésions et, d'autre part, des contributions de nos partenaires.  
Nos dépenses sont les suivantes : la part reversée à l'AMRF pour l'abonnement national et le Magazine mensuel « 36 000 communes », le déjeuner des partenaires et des adhérents du 10 novembre à Rochefort-en-Yvelines et quelques frais administratifs (assurance, participation au Congrès de l'AMRF, frais de banque...).
- Cette année, malgré la crise sanitaire, l'AMR 78 a passé convention avec 8 partenaires.
- Ce rapport financier a été présenté au Président et au Conseil d'Administration de l'AMR 78 le 7 septembre dernier et validé par celui-ci.

#### 1. Comptes

Nos comptes se présentent comme suit :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021, nous avons en caisse :	20 536,99 €
Les recettes (adhésions) :	14 271,80 €
Les recettes (partenariat) :	1 500,00 €
Les recettes (Campagnol) :	40,00 €
Les dépenses :	11 128,86 €
Solde au 31 décembre 2021 :	25 219,93 €

Les comptes de détails et les relevés de banque sont à votre disposition.

## 2. Observations

- S'agissant du poste « dépenses », il est plus élevé que les années précédentes, car nous avons créé et organisé un tout nouvel événement : le déjeuner des partenaires et des adhérents.
- S'agissant des partenaires, l'élection, en juin 2021, d'un Vice-président spécialement chargé du partenariat, nous a permis de relancer, malgré la crise sanitaire, nos rencontres avec des anciens et des nouveaux partenaires. Une plaquette de présentation a été élaborée afin de leur proposer des formules tarifaires précises. Au 31 décembre 2021, nous avons déjà conclu 8 conventions = 6 anciens partenaires (Adeniz, Antenne-Service, Enedis, GRDF, Orange et RTE) et 2 nouveaux (PanneauPocket et Suez).
- Toujours à propos des partenaires, GRDF a versé en 2021 sa contribution 2020 car les conventions avaient été conclues en 2019 pour 3 ans. Adeniz a fait de même par anticipation car il s'agit de la contribution 2022.

Je vous remercie de votre attention